Etude de la répartition public/privé des établissements scolaires français

Sources utilisées

TITRE	SOURCE	LIEN	MAJ
Indices de position sociale dans les collèges de France métropolitaine et DROM	data.education.gouv.fr	Indices de position sociale dans les collèges de France métropolitaine et DROM	October, 2022
Indices de position sociale dans les écoles de France métropolitaine et DROM	data.education.gouv.fr	Indices de position sociale dans les écoles de France métropolitaine et DROM	October, 2022
Adresse et géolocalisation des établissements d'enseignement du premier et second degrés	data.education.gouv.fr	Adresse et géolocalisation des établissements d'enseignement du premier et second degrés	October, 2022
Typologie des communues (urbain / rural)	observatoire-des- territoires.gouv.fr	Typologie des communues (urbain / rural)	2021
Diplôme national du brevet par établissement	data.education.gouv.fr	Diplôme national du brevet par établissement	June, 2022

Le code permettant l'analyse de données ci-dessous est disponible sur github:

- Collecte et structuration des données
- Analyse et visualisation des données

1. Répartition public/privé des écoles françaises selon l'Indice de Position Sociale (IPS) selon des données de l'année scolaire 2021-2022

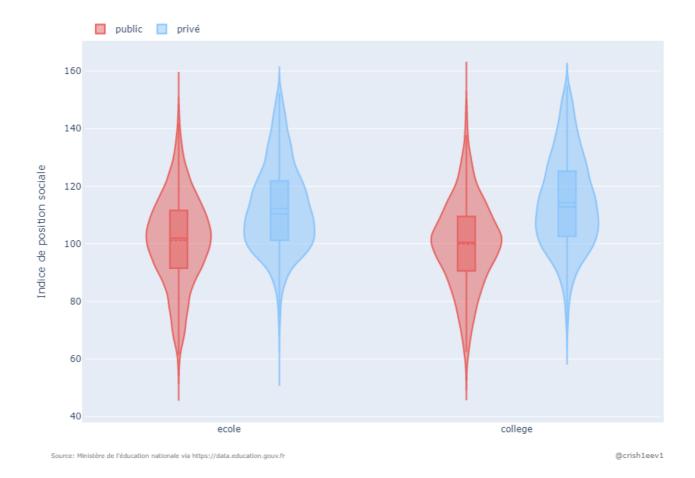
Définition de l'Indice de Position Sociale selon wikipedia

L'indice de position sociale des élèves (IPS) est un outil de mesure quantitatif de la situation sociale des élèves face aux apprentissages dans les établissements scolaires français. Plus l'indice est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial favorable aux apprentissages. Cet indice est construit à

partir des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des représentants légaux des élèves. Il est utilisé pour décrire les populations scolaires (milieu social plus ou moins favorable et mixité sociale) dans les écoles, collèges et lycées mais aussi pour classer les établissements scolaires et leur attribuer des moyens en conséquence. L'indice de position sociale (IPS) des élèves est un indice sans dimension compris entre 38 et 1791. Plus cet indice est élevé, plus le contexte familial de l'élève est favorable à sa réussite scolaire.

Note: les jeux de données fournissent un IPS par établissement pour les écoles et les collèges. Les graphiques et tableaux figurant dans la section 1 de ce document sont établis par établissement scolaire, sans pondération par le nombre d'élèves scolarisés dans chaque établissement.

1.1 Répartition public/privé des écoles et collèges de France selon IPS



(cliquez sur l'image pour accéder à sa version dynamique)

	Nombre	IPS moyen	Ecart- type	Valeur minimum	Valeur Maximum	Mediane
Ecoles publiques	27549	101.2	15.7	49.6	155.6	101.9
Ecoles privées	4542	112.2	15.1	56.8	155.4	110.4
Collèges publics	5303	99.9	15.3	51.3	157.6	100.5

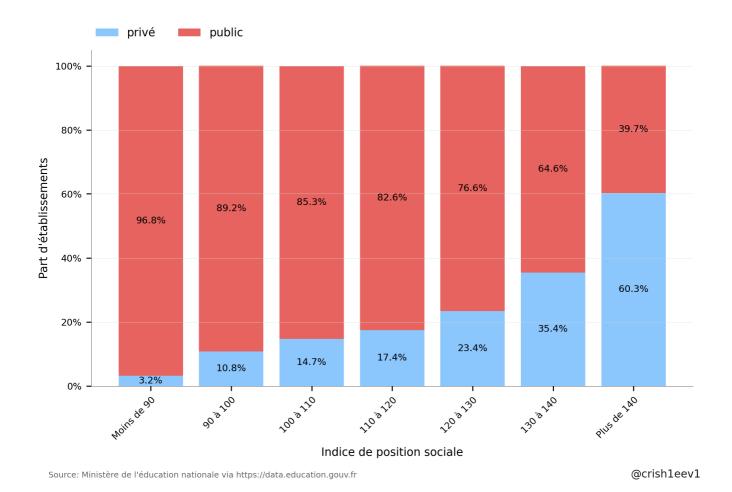
	Nombre	IPS moyen	Ecart- type	Valeur minimum	Valeur Maximum	Mediane
Collèges privés	1659	114.2	16.0	66.0	154.9	112.8

On constate une disparité importante entre établissements publics et privés avec un IPS moyen supérieur dans le privé. Visuellement, on constate aussi des queues de distribution à l'allure inversée. En effet, la queue de distribution des établissements publics s'affine rapidement lorsque l'IPS augmente tandis qu'elle reste épaisse lorsque l'IPS baisse. Et inversement pour le privé.

1.2 Répartition public/privé des établissments selon 7 tranches d'IPS

Dans cette sous-partie, nous diviserons les établissements scolaires en 7 groupes en fonction de leur IPS. Ceci pour les écoles puis pour les collèges.

Répartition public/privé des écoles primaires selon IPS (en % du nombre d'établissements)



Parmi les écoles avec un IPS inférieur à 90, seules 3,2% sont privées.

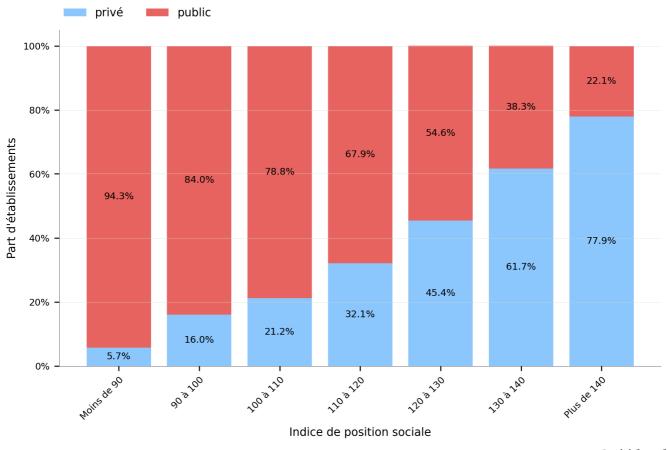
• Parmi celles avec un IPS supérieur à 140, 60,3% sont privées.

Répartition public/privé des écoles primaires selon IPS (en valeur absolue du nombre d'établissements)

Moins de	90 à	100 à	110 à	120 à	130 à	Plus de
90	100	110	120	130	140	140

	Moins de 90	90 à 100	100 à 110	110 à 120	120 à 130	130 à 140	Plus de 140
écoles publiques	6069	6276	7276	4928	2134	708	158
écoles privées	202	763	1256	1040	653	388	240

Répartition public/privé des collèges selon IPS (en % du nombre d'établissements)



Source: Ministère de l'éducation nationale via https://data.education.gouv.fr

@crish1eev1

- Parmi les collèges avec un IPS inférieur à 90, 5,7% sont privés.
- Parmi ceux avec un IPS supérieur à 140, 77,9% sont privés.

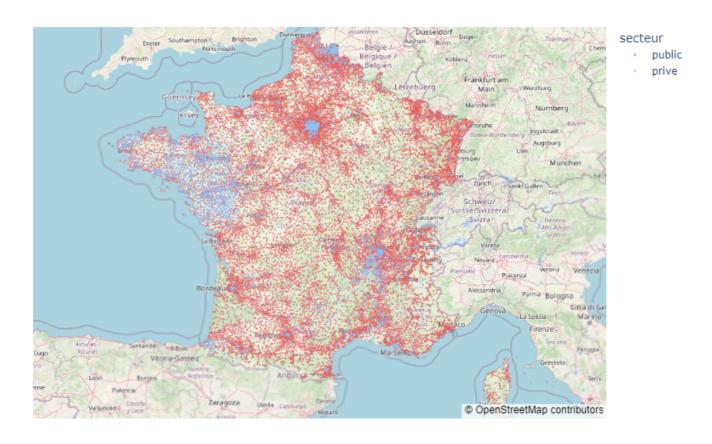
Répartition public/privé des collèges selon IPS (en valeur absolue du nombre d'établissements)

	Moins de 90	90 à 100	100 à 110	110 à 120	120 à 130	130 à 140	Plus de 140	
collèges publics	1268	1291	1468	812	325	105	34	
collèges privés	76	245	396	383	270	169	120	

Avant d'anlyser les écarts entre régions dans le détail, voici un aperçu de la répartition géographique globale en France métropolitaine.

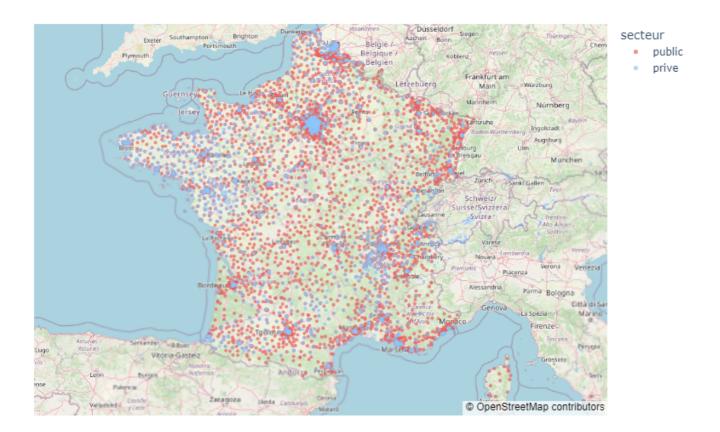
Cliquez sur les graphs si vous souhaitez naviguer vous même sur la carte.

Répartition géographique des écoles publiques/privées



(cliquez sur l'image pour accéder à sa version dynamique)

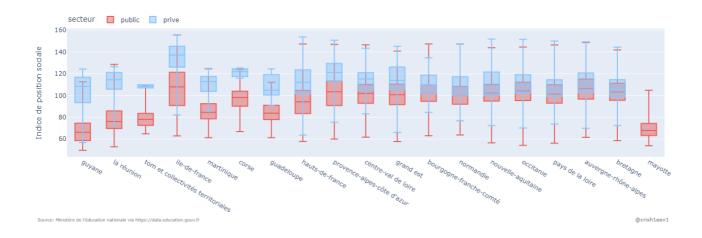
Répartition géographique des collèges publics/privés



(cliquez sur l'image pour accéder à sa version dynamique)

On obersve une forte implantation des établissements privés dans les bassins de populations les plus denses alors qu'ils sont peu présents en zones rurales (cf carte de densité de population en France métropolitaine). La Bretagne et les Pays de la Loire constituent des exceptions à la règle avec une présence d'établissements privés très établis, y compris en zones rurales.

Distribution public/privé des écoles par région selon IPS



(cliquez sur l'image pour accéder à sa version dynamique)

Ce type de représentation permet de figurer rapidement du profil essentiel d'une série statistique. Une "boîte" contient 50% des valeurs de sa série en allant du premier quartile au troisième quartile. Le trait visible à l'intérieur de chaque boîte représente la médiane de la série.

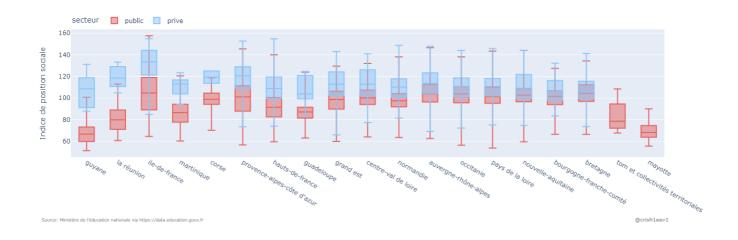
Ce graphique est segmenté par région en allant de celle ou l'écart d'IPS entre public et privé est le plus

important (à gauche) pour finir par celle ou l'écart est le moins important (à droite). On notera que notre dataset ne contient pas les établissements privés de Mayotte.

	Médiane IPS public	Médiane IPS privé	différence
guyane	66.2	108.4	42.2
la réunion	76.05	114.45	38.4
tom et collectivités territoriales	78.1	108.35	30.25
ile-de-france	107.9	137.1	29.2
martinique	84.5	112.7	28.2
corse	98.15	122	23.85
guadeloupe	83.8	104.8	21
hauts-de-france	94.2	112	17.8
provence-alpes-côte d'azur	103.5	121	17.5
centre-val de loire	101.9	115.1	13.2
grand est	100.7	113.85	13.15
bourgogne-franche-comté	101.9	109.6	7.7
normandie	100	107.05	7.05
nouvelle-aquitaine	102.2	108.8	6.6
occitanie	104.2	109.75	5.55
pays de la loire	101.3	106	4.7
auvergne-rhône-alpes	106.3	111	4.7
bretagne	103.2	105.5	2.3
mayotte	67.9		

On constate un écart très important entre IPS dans le public et le privé dans les territoires d'outre-mer, en lle de France, en Corse, en PACA ainsi que dans les Hauts-de-France. Des régions connues pour leur forte disparité sociale. A l'inverse, on constate un faible écart entre public et privé en Bretagne ou Pays de la Loire. Nous avons observé précédemment que ces deux régions avaient comme particularité de comporter beaucoup d'écoles privées en zones rurales.

Distribution public/privé des collèges par région selon IPS



(cliquez sur l'image pour accéder à sa version dynamique)

	Médiane IPS public	Médiane IPS privé	différence
guyane	66.7	108.55	41.85
la réunion	79.9	118.6	38.7
ile-de-france	104.7	133.5	28.8
martinique	86.5	113	26.5
corse	98.9	119.3	20.4
provence-alpes-côte d'azur	101.1	120.5	19.4
hauts-de-france	91.5	108.85	17.35
guadeloupe	87.1	103.9	16.8
grand est	98.6	112.7	14.1
centre-val de loire	100.1	112.85	12.75
normandie	97.4	110.1	12.7
auvergne-rhône-alpes	104	113.5	9.5
occitanie	103.8	110.55	6.75
pays de la loire	101.25	107.7	6.45
nouvelle-aquitaine	102.6	109	6.4
bourgogne-franche-comté	101.4	106.5	5.1
bretagne	104.3	107.15	2.85
tom et collectivités territoriales	78.6		
mayotte	68.15		

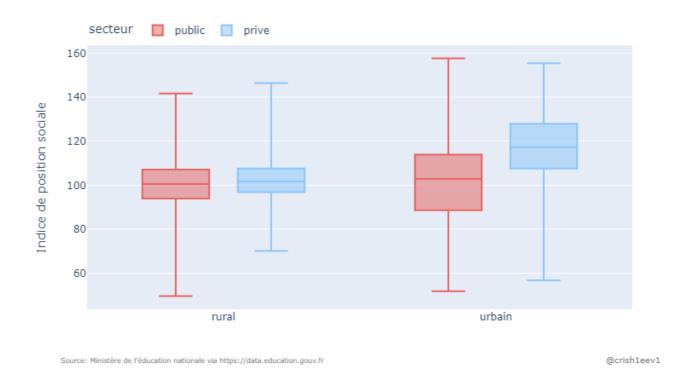
On retrouve quasiement le même classement pour les collèges que pour les écoles.

1.4 Répartition public/privé des établissments selon IPS par densité de population

Nous avons observé que les établissements privés étaient davantage concentrés dans les agglomérations, à l'exception notable de la Bretagne et des Pays de la Loire. Nous avons aussi constaté que ces deux régions font partie de celles où l'écart d'IPS entre public et privé est le plus faible. Il semble donc intéressant de segmenter nos observations selon la typologie de la commune (zone rurale ou zone urbaine) observée. De cette manière, nous pourrons déterminer si le faible écart d'IPS dans ces deux régions découle de l'implantation plus importante des établissements privés en zones rurales dans ces régions.

La segmentation écoles/collèges n'ayant révélé que peu de différences jusqu'à présent, nous regrouperons cette fois les écoles et collèges afin de maximiser le nombre d'observations par région.

Distribution public/privé des établissements selon densité de population

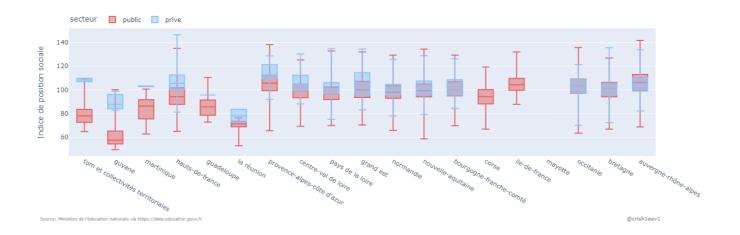


(cliquez sur l'image pour accéder à sa version dynamique)

En se limitant aux établissements de zones rurales, on constate qu'il n'y a plus qu'un faible écart d'IPS médian en faveur des établissements privés (100.5 versus 101.7).

Cet écart bondit pour les établissements scolaires de zones urbaines (102.8 versus 117.2).

Distribution public/privé des établissements en zone ruale par région

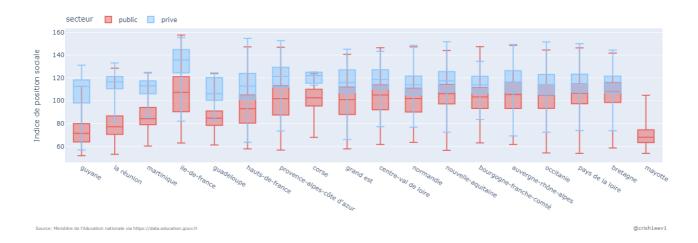


(cliquez sur l'image pour accéder à sa version dynamique)

	Médiane IPS public	Médiane IPS privé	différence
guyane	57.7	87.9	30.2
martinique	86.45	103	16.55
hauts-de-france	94.3	105.5	11.2
guadeloupe	85.7	95.7	10
la réunion	71.3	78.1	6.8
provence-alpes-côte d'azur	105.7	112.2	6.5
centre-val de loire	99.1	104.5	5.4
pays de la loire	96.8	101.3	4.5
grand est	100	103.4	3.4
normandie	97.85	100.6	2.75
nouvelle-aquitaine	99.5	100.2	0.7
bourgogne-franche-comté	100.7	101.05	0.35
corse	94.3		
tom et collectivités territoriales			
ile-de-france	104.3		
mayotte			
occitanie	103.2	103	-0.2
bretagne	100.6	100.3	-0.3
auvergne-rhône-alpes	106.3	104.6	-1.7

En zone rurale, seules 4 régions conservent un écart d'IPS médian supérieur à 10 entre privé et public. On y retrouve notamment certains territoires d'outre-mer ainsi que les Hauts-de-France.

Distribution public/privé des établissements en zone urbaine par région (année scolaire 2021-2022)



(cliquez sur l'image pour accéder à sa version dynamique)

	Médiane IPS public	Médiane IPS privé	différence
guyane	71.4	112.55	41.15
la réunion	77.1	116.6	39.5
martinique	84.25	113.05	28.8
ile-de-france	107.3	135.7	28.4
guadeloupe	84.7	106.3	21.6
hauts-de-france	93	112.8	19.8
provence-alpes-côte d'azur	101.8	121.4	19.6
corse	102.6	122	19.4
grand est	100.9	115.95	15.05
centre-val de loire	105	118.65	13.65
normandie	102	113.9	11.9
nouvelle-aquitaine	106.2	117.5	11.3
bourgogne-franche-comté	103.3	113.85	10.55
auvergne-rhône-alpes	105.55	115.9	10.35
occitanie	104.9	114.3	9.4
pays de la loire	106.55	114.4	7.85
bretagne	108	114.4	6.4
mayotte	67.95	0	0
tom et collectivités territoriales	0	0	0

Lorsqu'on observe les seuls établissements situés en zone urbaine, on constate alors de fortes disparités d'IPS entre public et privé dans la totalité des régions pour lesquelles nous avons des données. Cependant, la Bretagne et les Pays de la Loire restent moins touchés par ce phénomène.

1.5 Conclusion

Cette analyse de l'indice de position sociale dans les écoles et collèges de France indique une forte disparité entre l'origine sociale des élèves de l'enseignement public et privé. De manière générale, les établissements privés accueillent en effet beaucoup moins d'élèves dont les parents vivent des difficultés sociales et économiques.

Plus précisément, c'est dans les zones urbaines que l'écart de mixité sociale entre public et privé se révèle le plus important.

On constate aussi d'importantes disparités régionales. Dans les territoires d'outre-mer tout d'abord, le fossé entre public et privé est gigantesque en Guyane, à la Réunion, en Martinique et dans une moindre mesure en Guadeloupe. A ce stade, je ne dipose pas des données des établissements privés de Mayotte. L'ile de France est la seule région métropolitaine dans laquelle l'écart public/privé est comparable à celui constaté dans certaines régions d'outre-mer.

Viennent ensuite les régions Corse, Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur suivi par le Grand Est et le Centre-Val de Loire. Dans les autres régions, la différence est présente mais plus ténue et s'affirme notamment lorsqu'un filtre de densité de population est appliqué pour ne conserver que les zones urbaines.